

Déclaration liminaire au CTL du 21 janvier 2015

Monsieur le Président,

Le début de l'année 2015 a été profondément marqué par les assassinats de 12 membres de la rédaction de Charlie Hebdo, de 3 policiers et de 4 clients d'une épicerie casher de Paris. Ces assassinats ont suscité une réaction marquée par de nombreux et immenses rassemblements. Quelles que soient les motivations réelles ou supposées des responsables politiques nationaux ou internationaux dans la période, un constat s'impose : La réaction de la population a été importante, l'émotion si grande et le sentiment qu'il fallait défendre des valeurs républicaines si profondément ancrées qu'il faut se réjouir d'une réaction qui a dépassé les responsables politiques, syndicaux, associatifs, les journalistes etc...C'est ce qui a rendu cette réaction sincère, nécessaire et légitime.

Ceci n'empêche nullement la vigilance. C'est le rôle de chacun et en particulier des organisations syndicales qui, à l'instar de la notre, défendent des valeurs humaines, républicaines, démocratiques et sociales.

Sur l'ordre du jour :

Généralisation des pôles de contrôle des revenus patrimoniaux (PCRP)

Tout d'abord, Solidaires Finances Publiques se félicite de leur inscription au TAGERFIP trois ans après la création des Regroupements Fonctionnels Fiscalité Patrimoniale (RFFP) qui participe au bon respect des règles de gestion. Toutefois, nous resterons vigilants sur le devenir des agents qui ne souhaiteraient pas suivre leur mission : ils n'ont pas la garantie de conserver leur affectation locale actuelle. S'agissant de l'encadrement, qu'advient-il des inspecteurs principaux actuellement en fonction dans les RFFP du département ?

Les agents souhaitent conserver leur spécialisation (fiscalité immobilière ou contrôle) et ne veulent pas se voir imposer une polyvalence forcée. Ils s'inquiètent de la charge de travail qui leur sera confiée en fonction des répartitions géographiques et s'interrogent sur la prise en compte de leur participation à la campagne d'impôt sur le revenu. Ils redoutent également une perte d'autonomie dans leur travail, particulièrement en matière de CSP d'initiative (contrôle sur pièces). Or, le contrôle reste un moyen efficace d'assurer l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt et les SIP ne peuvent plus assurer cette mission.

Enfin, lors du précédent CTL, Solidaires Finances Publiques avait rappelé la nécessité de présenter tout projet important préalablement en CHSCT, conformément à l'article 57 du règlement intérieur du CHSCT. Nous déplorons que le CTL soit à nouveau mis devant le

fait accompli et exigeons que le CHSCT soit dorénavant saisi en première intention pour toute nouvelle restructuration.

Schéma pluriannuel d'adaptation du réseau

Dans ce CTL, vous exposez le schéma pluriannuel d'adaptation des structures du réseau dicté par la démarche stratégique. Cette dernière programme l'obsolescence du service public et accentue les suppressions d'emploi à venir. De même, elle impacte le maillage territorial par le regroupement des services qui, nous ne sommes pas dupes, conduira à la fermeture de sites. Pour une administration qui se veut à la pointe de la charte Marianne dans le service rendu au public, l'usager est le grand perdant. Sur la répartition, il y a trois critères de gravité. Faut-il en déduire que Valenciennes est LA frontière sud de notre département ?

Les documents indiquent que vous retenez une démarche pragmatique pour conduire la nécessaire adaptation du réseau. Les élus de Solidaires Finances Publiques étaient en droit d'attendre une analyse de l'environnement auquel vous vous adaptez et les mesures que vous envisagez. Est-ce pour s'adapter aux suppressions d'emplois ? Aux moyens budgétaires ? à la charge de travail en constante augmentation ? aux réels besoins de la population ?

Solidaires Finances Publiques dénonce qu'à aucun moment, vos réflexions n'ont pris en compte les besoins des contribuables. Le besoin d'accueil de proximité est indéniable, il a même été établi par la Cour des Comptes dans son rapport de février 2012, sur l'accueil dans l'administration des Finances. D'après ce rapport, dans tous les pays de l'OCDE, à partir du moment où l'administration a proposé une possibilité de contact multicanal, l'accueil physique a explosé.

Ne niez pas l'évidence, une augmentation des délais de route (et tous les administrés ne sont pas motorisés, que dire du temps en transports en commun ?) reviendrait une fois de plus à laisser de côté un pan de la population. Entre la restructuration du réseau, la limitation du paiement en numéraire, la réduction des horaires d'ouverture au public, etc...vous organisez la stigmatisation des contribuables les plus fragiles et les plus demandeurs de notre service public.

Solidaires Finances Publiques vous demande votre définition précise de ce qui est une couverture harmonieuse du territoire et des mesures d'amélioration des conditions de vie au travail.

Nous nous étonnons grandement de retrouver la Trésorerie de Lille Amendes dans les Trésoreries SPL.

Le mois de janvier étant traditionnellement celui de vœux, les élus de Solidaires Finances Publiques souhaitent pour les agents du Nord qu'ils soient écoutés, entendus et respectés.

